

CÉRÉMONIE DE REMISE DE LA MÉDAILLE D'OFFICIER DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE LE 19 MARS 2023.

DEVISE de l'AMOMA : « HONNEUR & AGRICULTURE »

Créée en 1992, elle est la seule Association nationale de décorés dans l'Ordre du Mérite Agricole bénéficiant du Haut Patronage du Ministère de l'Agriculture.

L'AMOMA répond au souhait des décorés de défendre l'Agriculture dans ses multiples composantes : Sylviculture, Horticulture, Élevage, Pêche, Agroalimentaire, Filières animales et végétales, etc.

A) HISTORIQUE de la MÉDAILLE.

Avant 1883, les agriculteurs les plus méritants étaient nommés au grade de Chevalier de la Légion d'honneur

le Ministre Jules Méline pense que « le moment était venu de créer des récompenses honorifiques spéciales permettant au gouvernement d'honorer les serviteurs dévoués de l'agriculture. »

Dès sa nomination, il institue une distinction spécifique pour récompenser les services rendus à l'agriculture. Il crée ainsi l'Ordre du Mérite Agricole par Décret du 7 Juillet 1883.

B) NOMINATION AU GRADE D'OFFICIER DE MONSIEUR MICHEL AROULANDA.

B-1) PRÉSENTATION.

Monsieur **Michel AROULANDA** totalise quarante ans de bénévolat associatif .

De grands moments marquent son implication dans la sphère associative, et je n'en retiens que les principaux :

Le 21 novembre 2015, il a été nommé ambassadeur d'honneur Français auprès du Conseil Européen des Confréries oeno-gastronomiques.

il apporte son soutien à la gastronomie locale en partenariat avec l'association des Toques Blanches du Roussillon.

Il obtient la **médaille d'honneur de l'association des Toques Blanches du Roussillon** en 2017 dont il devient un partenaire privilégié et reconnu.

Président fondateur de la confrérie de l'Escargot du Roussillon en 2006, il en est le président depuis dix sept ans. Au travers de cette Confrérie, il crée en 2010, une manifestation populaire locale sur le thème de l'escargot.

L'Association des Médaillés de l'Ordre du Mérite Agricole des Pyrénées- orientales et moi-même en ma qualité de Vice-président, félicitons notre camarade Michel AROULANDA pour son engagement dans le bénévolat associatif agricole.

C) REMISE MÉDAILLE « AU NOM DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE et DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ».

CARRERE Philippe.



**1 er Vice-président AMOMA 66
Officier de l'Ordre du Mérite Agricole .**